

BEAUX-ARTS DE PARIS

**FILIÈRE
FRESQUE &
ART EN SITUATION**

2024-2025





Workshop « écho écho », prises de sons dans les Serres d'Auteuil avec Nadine Schütz et Vincent Rioux, 2023-24

Séance *in situ* dans le 20^e arrondissement de Paris avec Elise Herszkowicz (Art Azoï), 2023



PRÉSENTATION

Pour sa 3^e édition, la filière « Fresque & Art en situation » des Beaux-Arts de Paris lance son appel à candidatures ouvert à une quinzaine d'artistes en cours d'études dès la 3^e année aux Beaux-Arts de Paris ainsi qu'aux titulaires d'un Master 2 (DNSAP ou DNSEP, diplôme d'une école d'art) au 1^{er} octobre 2024 ou justifiant de 3 ans au moins d'expérience professionnelle dans le monde artistique.

Formation professionnalisante d'une année, elle permet de travailler de façon privilégiée avec des artistes œuvrant *in situ* et des intervenant-es extérieur-es, expert-es dans les différents domaines de l'art dans l'espace public. Elle propose un enseignement théorique et pratique tout en encadrant des projets de commande aux étudiant-es proposés par des partenaires privés et publics.

La filière « Fresque & Art en situation » couvre un large spectre de techniques, des plus innovantes aux plus traditionnelles, pour une exploration diversifiée des enjeux d'un art qui appartient de plain-pied à l'espace public. Les interventions artistiques dans les contextes les plus variés (qu'ils soient patrimoniaux, naturels, urbains, dans des territoires sensibles ou en transformation) sont au cœur de cet enseignement. La formation est irriguée à la fois par les questions artistiques, techniques, juridiques et financières posées par l'art en situation, mais aussi par l'ancrage dans l'histoire de l'art et les enjeux sociétaux soulevés par ces pratiques.

Formation d'octobre 2024 à septembre 2025.

LE LIEU

L'atelier Fresque est la base d'accueil de la filière. Certaines séances ont lieu à l'extérieur (repérages *in situ*, visites d'ateliers de production, visites de chantier, etc.). L'atelier est parallèlement le lieu de l'enseignement technique en cursus général (les jeudis et vendredis) permettant la validation d'UC technique « Fresque », dès le 2^e semestre de la 1^{ère} année d'études.

FORMATION

OBJECTIFS

Former un groupe d'étudiant·es artistes à la création en situation urbaine, patrimoniale, rurale ou naturelle, spécifique à un lieu ou à grande échelle. Former aussi à la commande, qu'elle soit publique ou privée, à travers l'histoire et dans ses développements les plus récents.

4 axes de recherches et de pratiques sont abordés chaque mois :

- Artistique / théorique / historique
- Territoires / institutions / commanditaires
- Production (questions juridiques, administratives, budgétaires)
- Technicités (art mural, installation, sculpture, projection, performance, etc.)

COMPÉTENCES TRANSMISES

- Initiation à la création et la pratique d'un art contextuel (prenant en compte le lieu, l'architecture, le patrimoine, les territoires, les acteurs et les publics, l'environnement, etc.)
- Connaissance des procédures administratives et juridiques, des dispositifs de commandes d'œuvres (1% artistique, commande publique et commande privée, manifestations / biennales, etc.)
- Production technique d'œuvres *in situ*
- Études de sites, de territoires, des contextes et des nouvelles pratiques d'exploration territoriale et d'urbanisme culturel
- Documentation, médiation, médiatisation et conservation des œuvres d'art dans l'espace public

LES + DE LA FORMATION

- Terrains d'interventions multiples : social (résidences, hôpitaux), historique (monuments), urbain (urbex, architecture), naturel (paysage), œuvres éphémères ou pérennes, etc.
- Formations techniques diversifiées (3D, échafaudages, fontainerie, matériaux recyclés et recyclables, bureautique, etc.)
- Rencontres privilégiées avec des artistes, des commissaires, des institutions, des professionnels
- Études sur le terrain (voyage d'études en France ou à l'étranger, repérages et études de sites, montage / démontage d'œuvres *in situ*)
- Application directe des enseignements à travers la réalisation ou le suivi de projets de commandes avec des partenaires, « en situation réelle » ou grandeur nature
- Accompagnement personnalisé

INTERVENANT-ES 2023-2024

- Virginie Pringuet, responsable de la filière
- Artistes : Nadine Schütz, Flora Moscovici, Rémy Héritier, Nicolas Schneider, Benoît-Marie Moriceau, Georges Rousse
- Théoricien·nes et historien·nes de l'art : Paul Ardenne, historien de l'art, théoricien et critique d'art, Sabrina Dubbeld, historienne de l'art, Hervé-Armand Bechy, historien de l'art public
- Architectes et paysagistes : Michel Jaouën, Grégoire Cartillier
- Urbanisme culturel et direction artistique : Gaël Charbau, directeur artistique de la manifestation « Un été au Havre » et du ZAC Village olympique et paralympique avec Manifesto, David Moinard, curateur et directeur artistique, Nathan Levinson, 6b à Saint-Denis
- Questions juridiques, économiques, administratives : Emmanuel Moyne, avocat, Delphine Toutain, Yvannoé Kruger (Poush, et Claire Cousin (Manifesto)
- Direction technique et agence de production : Ateliers Puzzle, Atelier Delta
- Commanditaires et institutions : Charles Aubin (Performa & Centre Pompidou / New York), Cristina Marchi, cheffe du pôle commande artistique de la Direction générale de la création artistique (DGCA) au ministère de la Culture, Philippe Bettinelli (Cnap, Centre Pompidou)

PARTENAIRES

La filière bénéficie du soutien de la Fondation Gecina, Vedettes de Paris, l'Apes/groupe Action Logement, RM Yachts et la Compagnie de Phalsbourg.

DIPLÔME

La formation est sanctionnée par un diplôme d'établissement « Filière Fresque & Art en situation ».



Exposition *Micro Macro* de la filière - Galleria Continua - Les Moulins
scénographie de Benoît-Marie Moriceau © Hafid Lhachmi, 2023

Installation *Popular Universal Billboards* avec la participation d'Elsa Tomkowiak, Festival WE LOVE GREEN, Vincennes, 2023





Workshop WE LOVE GREEN 2024 avec Lucie Devoille (maquettes de Léo Marybrasse et Mara Thévenet)

Workshop « Wall fresquing » avec Cyril Tricaud et Elsa Tomkowiak, Atelier Fresque, 2024



PROGRAMME

COURS

Interventions d'expert-es

Les lundis et/ou mardis, de 10h à 13h et/ou de 14h à 16h, un ou deux intervenant-es partagent leurs savoirs et leur expérience avec les étudiant-es :

- Artistes, théoricien·nes, commissaires, chercheur·euses
- Professionnel·les affilié·es à des structures ou événements partenaires
- Professionnel·les spécialisé·es (architectes, ingénieur·es, urbanistes, paysagistes, avocat·es, conservateur·ices et restaurateur·ices du patrimoine, directeur·ices techniques, régisseur·euses, etc.)
- Commanditaires (institutions, entreprises, événements et manifestations artistiques)

Trois grandes phases structurent l'année et permettent d'explorer la diversité des savoirs et savoir-faire selon trois temporalités : avant, pendant et après la création des œuvres en situation.

- **AVANT**

Octobre à décembre : phase initiale du projet artistique et culturel (appel d'offre, cahier des charges, rétroplanning, réunions publiques, partenariat / mécénat, questions juridiques, permis, études, simulations, budgets prévisionnels, etc.)

- **PENDANT**

Janvier à avril : moment de la création, de la production, du contrat de commande, du calendrier de suivi puis du montage sur site de l'œuvre, de la réception d'une œuvre par ses commanditaires, par le public, etc.

- **APRÈS**

Mai à juin : comment « vit » une œuvre dans l'espace public après son inauguration ? Sont étudiées la maintenance, la documentation, la communication ou encore les questions de médiatisation et de patrimonialisation.

Les études de cas, micro-projets, macro-projets

Les mercredis (de 10h à 12h et/ou de 14h à 16h) sont dédiés à la conception, à l'écriture et à la production des projets qui seront présentés à l'atelier et/ou hors-les-murs (macro-projets). Les étudiant-es travaillent seul-es ou en binôme, avec les professionnel·les invité·es, la coordinatrice de la filière et en collaboration avec les équipes des Beaux-Arts de Paris, à l'élaboration conceptuelle et pratique de commandes (par exemple un appel à projets des Beaux-Arts de Paris) ou de projets personnels pour un ou plusieurs sites.

Un ensemble de micro-projets sont élaborés et réalisés (esquisses, maquettes, prototypes, études techniques et juridiques, études de sites, plans, cartographies, carnets de recherche, budgets, contrats, etc.) afin de réaliser le macro-projet qui pourra prendre la forme d'une ou plusieurs créations *in situ* (sur les murs de l'ateliers, dans l'enceinte de l'École ou dans le cadre d'une commande extérieure hors-les-murs).

IMMERSION PROFESSIONNELLE

Des **chantiers participatifs** autour de créations, montages et démontages, restaurations d'œuvres *in situ* sont favorisés au sein de la filière. Ils s'organisent en partenariat avec des structures publiques ou privées et des manifestations reconnues dans le domaine de la création et de l'espace public.

Des **stages conventionnés** peuvent également être suivis, dans une institution, structure artistique ou culturelle, ou une entreprise.

L'un comme l'autre doivent représenter un temps cumulé d'au moins deux mois à temps plein.

ÉVALUATION

La participation aux séances, la réalisation d'un micro et d'un macro-projet et la participation à un chantier participatif ou à un stage sont obligatoires.

En fin de cursus, pour la validation de la formation, la soutenance d'un micro et d'un macro-projet ou d'un rapport de stage ou d'expérience professionnelle (préalablement validée par la coordinatrice) est demandée.

POUR CANDIDATER

QUI PEUT CANDIDATER ?

- Titulaires d'un Master 2 (DNSAP ou DNSEP, diplôme d'une école d'art) au 1^{er} octobre 2024 ou justifiant d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le monde artistique
- Étudiant-es des Beaux-Arts de Paris ayant validé une 2^e, 3^e ou 4^e année

Disponibilité requise, année de césure fortement recommandée pour les étudiant-es des Beaux-Arts de Paris, demande à formuler avant fin juin 2024.

FRAIS D'INSCRIPTION

Les candidat-es retenu-es seront inscrit-es aux Beaux-Arts de Paris et devront s'acquitter des frais d'inscription et de la CVEC (contribution vie étudiante et campus).

À titre indicatif, pour l'année scolaire 2023-2024 le montant des frais d'inscription était de 438€ et le montant des frais de CVEC était de 95€.

Les étudiant-es inscrit-es en formation initiale et à cette filière devront s'acquitter des frais d'inscription pour les deux formations. Un demi-tarif est appliqué à la filière « Fresque & Art en situation ». Les étudiant-es en césure s'acquittent des frais d'inscription en vigueur.

COMMENT CANDIDATER ?

Dossier de candidature numérique constitué de :

- Lettre de motivation (1 page maximum)
- CV (1 page maximum)
- Portfolio (10 Mo maximum)
- Copies de la carte d'identité et des diplômes d'enseignement supérieur

Les candidat-es présélectionné-es seront invité-es à un entretien durant le mois de juin avec un jury composé d'une personnalité extérieure et de représentant-es des Beaux-Arts de Paris.

Les dossiers de candidature doivent être déposés avant le 15 mai 2024 midi sur la plateforme [OASIS](#).

CALENDRIER

- 5 avril : diffusion de l'appel à candidature
- 12 avril : présentation de la filière par Virginie Pringuet (sur place et en visio)
- 15 mai avant midi : réception des candidatures sur la plateforme [OASIS](#)
- Semaine du 21 mai : annonce des étudiant-es présélectionné-es
- Semaines du 3 et du 10 juin : entretiens
- Lundi 24 juin : annonce des participant-es à la filière

RÉFÉRENT-ES

Virginie Pringuet, coordinatrice de la filière « Fresque & Art en situation »
virginie.pringuet@beauxartsparis.fr

Cyril Tricaud, intervenant technicité Fresque cyril.tricaud@beauxartsparis.fr

14, rue Bonaparte
75006 Paris
+33147 03 50 00



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



beauxartsparis.fr
[#beauxartsparis](https://www.instagram.com/beauxartsparis)

PSL 
UNIVERSITÉ PARIS